

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention-Traitement-Valorisation

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal :	40
Désignés :	30
(dont 10 délégués avec voix double soit un total de 40 voix)	
Présents :	18
Votants :	32
Procuration :	4
Date de la convocation : 28 juin 2024	

SEANCE DU 4 juillet 2024

Délibération 2024-13

OBJET : Modification du Bureau d'UNIVALOM

Le 4 juillet 2024 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;

Françoise THOMEL, Xavier WIIK, Fabrice MORENON, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDIA délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;

Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Elisabeth DEBORDE, Guy LOPINTO

Procurations :

Kevin SEBASTIAN à Anne Laure SEBBAR

Christophe ULIVIERI à Guy LOPINTO

Marie-Louise GOURDON à Daniel LE BLAY

Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT

Membres excusés :

Khéra BADAOU, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, François WYSZKOWSKI, Christophe FONCK, Patrick PEIRETTI, Denise LAURENT, Jean-Marc DELIA, Emmanuel BLANC

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240704-2024-13-DE
Date de télétransmission : 19/07/2024
Date de réception préfecture : 19/07/2024

Par délibération 2023-46 du 21 décembre 2023, le Comité syndical d'UNIVALOM a procédé à la modification de son Bureau qui est composé, en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, du Président et de neuf Vice-président(e)s. Le nombre de Vice-président(e)s ne pouvant excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

À la suite du décès de Monsieur Roland RAIBAUDI le 31 mai 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) a désigné de nouveaux représentants pour UNIVALOM par délibération n°CC.2024.128 du 20 juin 2024.

Suite à cette nouvelle désignation de délégués syndicaux de la CAPG, entraînant le départ du 4^{ème} Vice-Président du Syndicat, il est aujourd'hui nécessaire à la fois de modifier la composition du Bureau d'UNIVALOM - tous les Vice-Présidents remontant d'un rang protocolaire au sein dudit Bureau - et de désigner un(e) 9^{ème} Vice-Président(e).

Il appartient donc au Comité syndical de procéder à l'élection d'un(e) 9^{ème} Vice-président(e) au Bureau conformément à la loi, c'est à dire à Bulletin Secret, en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

Élection du 9^{ème} Vice-Président :

Monsieur Daniel LE BLAY propose sa candidature.

Madame JOUSSEMET et Monsieur EL JAZOULI sont nommés assesseurs pour cette élection.

Le dépouillement du vote par le bureau constitué ad hoc a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre d'inscrits : 40

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Monsieur Daniel LE BLAY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Ainsi le nouveau Bureau modifié du Syndicat a désormais la composition suivante :

Président du Bureau : Jean LEONETTI
1^{er} Vice-Président : Hassan EL JAZOULI
2^{ème} Vice-Président : Marc OCCELLI
3^{ème} Vice-Président : Christophe ULIVIERI
4^{ème} Vice-Président : Jean-Pierre DERMIT
5^{ème} Vice-Président : Patrick PEIRETTI
6^{ème} Vice-Président : Emmanuel BLANC
7^{ème} Vice-Président : Emmanuel DELMOTTE
8^{ème} Vice-Président : Anne Laure SEBBAR
9^{ème} Vice-Président : Daniel LE BLAY

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **PREND ACTE** des résultats ci-dessus énoncés et proclamés par Monsieur le Président ainsi que de la nouvelle composition du Bureau.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240704-2024-13-DE
Date de télétransmission : 19/07/2024
Date de réception préfecture : 19/07/2024

Date de mise en ligne :

22 JUL. 2024